



Depuis 23 ans, le FFEM agit pour concilier préservation de l'environnement et développement durable dans les pays en développement et émergents.

Le FFEM s'est fixé comme priorité d'agir pour la protection de l'environnement mondial afin de promouvoir un développement économique et social durable dans les pays où il intervient.

Concrètement, le FFEM subventionne des projets de développement dans six domaines : climat, biodiversité, eaux internationales, dégradation des terres - dont la déforestation, polluants chimiques, couche d'ozone stratosphérique.

Le FFEM s'attache à collaborer avec tout type d'acteur en lien avec ses thématiques d'intervention.

#### **Repères :**

La première convention liant le Fond français pour l'environnement mondial et la Fédération des Parcs a été signée en 2009.

#### **Thématiques:**

Europe et international

**Type de partenaire :**

Établissements publics

**Voir aussi :**

[Site internet](#) <sup>[1]</sup>

---

**Source URL:** <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/partenaires/fond-francais-pour-lenvrionnement-mondial-ffem>

#### **Liens**

[1] <https://www.ffem.fr/fr>